



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement d'une démarche en économie circulaire sur le Cœur du Hainaut

Vendredi 8 décembre 2017, IDEA

IDEA lance une démarche d'économie circulaire sur le Cœur du Hainaut qui consiste à détecter les synergies potentielles à mettre en place entre acteurs économiques en vue de réaliser des gains financiers et environnementaux. Les entreprises, collectivités et agriculteurs qui génèrent des flux majeurs de matières entrants et sortants sont concernés par cette expérience pilote soutenue par les Ministres wallons de l'Economie Pierre-Yves JEHOLET et de l'Environnement Carlo DI ANTONIO.

L'Intercommunale IDEA, porteuse d'une stratégie d'économie circulaire

L'Intercommunale IDEA entend métamorphoser le Cœur du Hainaut en une aire de richesses économiques au travers d'un développement durable et solidaire du territoire.

Sa vision s'inscrit, plus largement, dans la stratégie de croissance de l'Europe mais également au sein de la stratégie de la Wallonie à travers le Plan Marshall 4.0 et, enfin, plus localement, dans le respect des axes stratégiques du projet de territoire « Cœur du Hainaut, Centre d'énergies ».

L'économie circulaire peut être définie comme un système économique d'échanges et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits, biens et services, vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement Source ADEME.

IDEA porte cette philosophie et considère l'économie circulaire comme l'un de ses principes managériaux. Elle concourt ainsi à la mise en place de projets pilotes, telle que l'étude de « métabolisme territorial » qui est soutenue par les Ministres wallons de l'Environnement et de l'Economie.

Une démarche pilote à l'échelle du Cœur du Hainaut

Dans le cadre de la Stratégie wallonne de Développement Durable, le Gouvernement wallon a choisi le Cœur du Hainaut comme territoire « pilote » pour mettre en synergie les acteurs économiques du territoire, dans une démarche d'économie circulaire.

L'étude de « métabolisme territorial » en Cœur du Hainaut s'intègre dans la continuité de quatre projets d'économie circulaire déjà mis en place par IDEA et sa cellule Cœur du Hainaut :

- En 2013, le projet d'éco-zoning de Terre : ce projet-pilote avait pour objectif d'identifier les équipements et services à mettre en place sur les thématiques suivantes : matières et énergie, eau, mobilité et intégration paysagère. Pour illustration, un opérateur ferroviaire de proximité (Planisfer) a vu le jour, une station d'épuration pilote mutualisée est actuellement à l'étude tout comme une unité de centralisation de la vapeur et du CO2 excédentaires ;
- En 2015-2016, le projet d'éco-zoning de Seneffe-Feluy avait la même ambition : une étude similaire a été menée dans le secteur pétrochimique ;
- En 2016, le projet d'économie circulaire de la Ville de Soignies a permis, par l'accompagnement d'IDEA, de déterminer différentes pistes à mettre en œuvre au sein de la Ville dont un projet de valorisation de boues de sciage de carrières au sein de nouveaux matériaux en collaboration avec Roosens Bétons, le Centre Terre et Pierre et le CSTC ainsi qu'un projet social qui permet la réinsertion socio-professionnelle au travers de l'implantation d'une ressourcerie ;
- En 2016-2017, l'étude de métabolisme de la zone d'activité économique de Seneffe-Manage-Faubourg a été menée cette fois dans le secteur de l'agroalimentaire, avec, notamment comme résultats, une collaboration qui s'est concrétisée entre l'entreprise Les Tartes de Françoise et la Croix Rouge afin de limiter le gaspillage alimentaire.

IDEA souhaite désormais étendre la démarche à **l'échelle territoriale**. Lancée fin 2017, celle-ci vise à détecter des synergies potentielles à mettre en place entre acteurs économiques (entreprises, collectivités, agriculteurs) au départ de l'identification des flux de matières, eau et énergie entrants et sortants qu'ils génèrent.

La démarche de métabolisme territorial en Cœur du Hainaut, soutenue par le Gouvernement wallon

La nécessité et l'opportunité de basculer d'un mode de développement linéaire vers un mode circulaire ainsi que la raréfaction des ressources invitent la plupart des acteurs économiques à réagir et à faire face aux défis liés aux limites du développement économique tel que nous le connaissons actuellement.

« La philosophie de ce projet s'inscrit dans la droite ligne de la seconde Stratégie wallonne de Développement Durable que j'ai portée. Elle a été adoptée par le Gouvernement wallon en juillet 2016. Changer notre regard sur ce que nous considérons encore hier comme des déchets pour en faire des ressources, créer des synergies et mutualiser les moyens et les efforts sont les attitudes à adopter pour un avenir et une économie plus durable en Wallonie » a indiqué le Ministre wallon de l'Environnement et de la Transition écologique, Carlo DI ANTONIO.

De réelles opportunités économiques à saisir par les acteurs économiques

De nombreux gains tant **financiers** (économie d'approvisionnement, diminution des risques liés à la raréfaction des ressources et à la fluctuation des prix des matières,

sources de revenus additionnels) qu'**environnementaux** (diminution de l'impact environnemental par le recours à des circuits courts) peuvent découler de cette démarche.

Avec l'accompagnement des bureaux d'études Inex Circular et Comase, un premier atelier inter-entreprises a été tenu début décembre sur des thématiques différentes (énergie, chimie, minéraux, déchets d'emballages, bois & déchets verts, etc.). Une trentaine de participants ont pris part à cette matinée d'échanges, ce qui a permis aux experts d'identifier des premières pistes de synergies, le tout dans une réelle volonté d'intelligence collective et d'optimisation des ressources. D'autres ateliers seront organisés en 2018 afin d'aller encore un pas plus loin.

À terme et si la dynamique s'avère concluante, en fin d'année 2018, les flux de matières, eau et énergie des entreprises seront recensés sur une plateforme « donneurs-preneurs » de ressources qui, à l'échelle du Cœur du Hainaut, permettra de faire émerger des opportunités entre une entreprise et ses voisins. Le dispositif pourra être étendu à l'échelle wallonne.

Quelques pistes de synergies possibles entre acteurs économiques

Dans la pratique, les synergies qui seraient susceptibles d'être proposées sont, par exemple :

1. Une entreprise A a identifié la possibilité de valoriser de la chaleur perdue chez l'entreprise B voisine pour sécher des plaquettes de bois énergie en 15 jours. Avant, ces résidus étaient séchés naturellement en 6 mois gain financier ;
2. L'entreprise agro-alimentaire A devait réaliser un investissement pour la remise en état de son procédé de traitement in situ des graisses, lorsqu'elle a identifié la possibilité d'envoyer ces graisses dans le méthaniseur de l'entreprise B, située à 25 km de chez elle ce qui lui permet d'économiser X€ gain financier ;
3. L'entreprise A génère des co-produits agroalimentaires (drêches de brasseries, pulpe de pressage de pommes,...) qu'elle cherche à éliminer. Ceux-ci ont été valorisés auprès de l'agriculteur X comme complément alimentaire pour son bétail. diminution de l'impact environnemental.

De nombreux partenaires du Cœur du Hainaut apportent leur soutien à la démarche

Les forces vives du territoire ont endossé le rôle d'« ambassadeurs » de la démarche en se faisant le relais de celle-ci auprès de leurs réseaux :



Retrouvez quelques photos de la conférence de presse via le lien we transfer suivant
: <https://we.tl/9KgcldmGpy>